

Bill SD-242, Loi pour faire droit à Heather Joan Maxwell Firth.—
M. McCleave.

Bill SD-243, Loi pour faire droit à Suzanne Mary Florence Peyton Young.
—*M. McCleave.*

Bill SD-244, Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Nelson Bissett.—
M. McCleave.

Bill SD-245, Loi pour faire droit à Moira Elizabeth Latham Bruce.—
M. McCleave.

Bill SD-246, Loi pour faire droit à Audrey Edwardeen Scanlan Grayburn.
—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

Un message est reçu du Sénat, transmettant à cette Chambre les dépositions entendues et les pièces justificatives produites relativement aux bills de divorce susmentionnés et demandant de remettre au Sénat lesdites dépositions et pièces justificatives.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Starr, appuyé par M. Fleming (Eglinton): Que le Bill C-43, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Benidickson, appuyé par M. Garland, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression "Que" soient retranchés et remplacés par les mots suivants:

"cette Chambre refuse son consentement à la deuxième lecture du présent projet de loi, qui ne renferme aucune disposition garantissant la stabilité de la Caisse d'assurance-chômage par l'établissement d'un comité de placements indépendant des personnes chargées d'appliquer la politique du Gouvernement à l'égard de la dette publique."

Le ministre des Finances (M. Fleming (Eglinton)) invoque le Règlement, déclarant que la proposition d'amendement est irrégulière parce que le sujet de l'amendement ne se rapporte pas aux dispositions du bill actuellement à l'étude.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: Je tiens tout d'abord à rappeler aux députés que nous ne pouvons comparer la décision rendue l'autre soir par M. l'Orateur à propos de l'amendement de l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) au présent amendement. Il y a une différence marquée entre les deux, de sorte que la décision de l'autre soir ne peut servir de précédent à celle que je m'appête à rendre.

J'ai écouté avec grand intérêt le ministre des Finances (M. Fleming). J'ai aussi suivi attentivement ce qu'ont dit l'honorable député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson) et l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin). J'aimerais faire ressortir deux choses. Premièrement, la question de pertinence. En l'occurrence, je ne trouve pas que l'amendement se rattache au projet de loi à l'étude. Il se rattache plutôt à la loi, mais ce n'est pas de la loi qu'il s'agit en ce moment, mais du projet de loi. Deuxièmement, j'invite les députés, et j'insiste, à écouter soigneusement le texte de l'amendement dont je vais maintenant donner